

# **Entrée dans le Métier des Enseignants**

## **Propositions du CHSCT Académique**

**28 Juin 2018**

### **Les propositions adoptées en 2017 restent pertinentes et sont reconduites**

#### **1. La formation universitaire pendant l'année de stage (ESPE)**

##### 1.1. La charge de travail

Poursuivre le travail engagé pour alléger l'évaluation des stagiaires au cours de l'année de stage et la charge de travail en général.

##### 1.2. Information, consultation des personnels

- Associer davantage les stagiaires à la réflexion sur les contenus de formation et prendre davantage en compte les attentes exprimées par leurs représentants dans les « conseils de perfectionnement » ;
- Expliciter davantage les attendus et modalités d'évaluation des stagiaires ;
- Harmoniser davantage les procédures et critères d'évaluation

##### 1.3. Prévention des risques professionnels

Proposer une formation sur la voix et les postures

#### **2. Le soutien et l'accompagnement (Rectorat)**

##### 2.1. Livret d'accueil

Il apparaît nécessaire d'élaborer un outil simple et pratique, diffusable à la pré-rentrée des stagiaires. Ce livret pourrait clarifier le rôle de chacun dans le suivi et l'accompagnement (tuteur, formateur référent, IEN/Chef d'établissement... ; présenter les ressources institutionnelles numériques ; les ressources institutionnelles pour l'accompagnement des personnels en difficulté (service social, médecine de prévention, psychologue clinicienne...). Ces informations feront de plus l'objet d'une présentation lors de la semaine de pré-rentrée des stagiaires.

##### 2.2. Tuteurs : Renforcer leur formation et les sensibiliser aux questions de santé au travail.

2.3. Un partenariat ESPE/Académie pourrait être envisagé afin que soient organisés des bilans d'étape réguliers (par exemple, une journée ou ½ journée avant chaque vacances scolaires). Ces rendez-vous permettraient de répondre aux questions des stagiaires sur le fonctionnement de l'institution ou d'apporter des conseils et outils face aux difficultés rencontrées (gestion de classe, accueil d'élèves à besoins spécifiques...).

##### 2.4. Enseigner en Éducation Prioritaire :

- Dans la continuité de la journée de formation en M1 qui se déroule dans un établissement de l'Éducation Prioritaire, une journée d'accueil dans le Réseau pourrait être proposée, à l'issue des mutations INTRA Académiques et des CAPD, aux entrants en REP et REP+ (par exemple, visite du quartier, rencontre des personnels, outils pour enseigner à un public spécifique).
- Formateurs académiques « Éducation Prioritaire » : informer de l'existence de ce pôle et de la possibilité d'y trouver des ressources pour faire face aux difficultés ordinaires de l'entrée

dans le métier.

2.5. Mettre en place un outil de médiation en cas de conflit entre le tuteur ou le formateur et le stagiaire.

**3. Besoins en formation (ces « modules » pourraient être positionnés pour certains en T1) :**

- Préparation au poste de remplaçant dans le 1<sup>er</sup> degré ;
- Accompagnement des élèves relevant d'un handicap et des publics à besoin particulier ;
- Mieux connaître les différents acteurs de l'institution et le rôle de chacun (y compris au sein d'un EPLE, par exemple en assistant à titre d'invité à un conseil d'administration) ;
- La gestion de classe ;
- La psychologie de l'adolescent ;
- Une sensibilisation aux questions de santé au travail.

**4. Les stagiaires BOE :**

- Il apparaît nécessaire de réfléchir à un dispositif type « guichet unique » avec un interlocuteur référent au rectorat qui permette de guider le stagiaire dans les différentes démarches administratives, de l'aider à planifier sur l'année ces démarches. Élaborer peut-être un fascicule spécifiquement adapté à ce public.
- Avoir pour chaque situation, le souci de favoriser les échanges avec d'autres stagiaires afin de lutter contre l'isolement et de faciliter la mutualisation des pratiques.